

ABONNEMENT

SAUMUR:	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste:	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 SEPTEMBRE

## Les derniers jours de la République

Depuis dix-huit ans, les républicains de gouvernement adressent à la Droite tantôt des injures, tantôt des compliments, suivant les phases de la lutte que la République soutient contre l'opinion.

En 1871, Gambetta avait commencé en invoquant l'appui des royalistes: « Fils de ceux, disait-il, qui avaient fait la France. »

Les royalistes n'avaient pas attendu son appel pour s'engager en masse dans les armées, ou former des corps francs. Les princes d'Orléans-Bourbon se déguisaient pour pouvoir servir leur patrie.

Devant l'étranger, tous les Français étaient frères. Seuls, quelques politiciens, qui se tenaient à l'abri des balles, refusaient aux princes l'honneur de verser leur sang pour la France.

Plus tard, la République, chancelant sur sa base, s'adressa de nouveau aux royalistes. Venez à nous, disaient les chefs du gouvernement, vous serez l'ornement du nouveau régime.

C'était au temps où M. Thiers voyait sa politique tortueuse se retourner contre lui.

On offrait des places aux jeunes gens connus par leurs sentiments monarchiques; aux journalistes qui ne cessaient de démontrer le peu de solidité du système républicain.

Il fallait s'attacher tout ce monde conservateur, sans lequel un chef d'Etat ne peut rien créer, rien maintenir.

Vint le 46 Mai, virent les élections. Les républicains triomphèrent grâce à leur programme trompeur.

Aussitôt la guerre fut déclarée aux royalistes. Ce fut partout une persécution en règle.

Les révocations de préfets, de sous-pré-

fets, de magistrats précédèrent les proscriptions de religieux, les assauts aux couvents, les laïcisations, les dépenses exagérées, les impôts, les guerres coloniales.

Mais la France indignée manifesta sa colère, la désunion se mit parmi les proscriptionnaires. Alors les républicains s'adressèrent encore aux conservateurs.

Chaque fois que les gens qui nous gouvernent sentent le terrain trembler sous leurs pieds, ils se tournent vers nous. Sauvez-nous! disent-ils.

Mais lorsque, grâce à la Droite, ils sont remis un instant en équilibre, lorsque, comme à l'époque du ministère Rouvier, ils peuvent respirer en toute sûreté, alors leur vieille haine se réveille et, pour ramener les conservateurs de leur condescendance, ils frappent sans pitié tout ce qui leur est cher.

Depuis Rouvier, avec Carnot comme avec Grévy, avec Freycinet et Goblet comme avec Ferry, ce sont les mêmes procédés brutaux envers l'immense majorité conservatrice de la France.

Aujourd'hui voilà Ferry d'un côté, Spuller de l'autre et d'autres encore qui profitent de leurs vacances pour aller pérorer un peu partout et prêcher la concentration républicaine.

Mais comme ils n'y croient pas, et ils ont raison, ils s'adressent aussi aux conservateurs.

« En face du péril intérieur et du danger extérieur, tous les enfants de la France doivent être unis et soutenir le gouvernement acclamé par le pays. »

C'est Spuller qui parle ainsi, ce Badois devenu ministre français. « Les conservateurs, dit-il encore, haïssent autant que les républicains la dictature. »

Comme la peur perce sous ces paroles, comme ces gens sont bien toujours les mêmes, arrogants lorsqu'ils se croient forts; humbles, courbés lorsqu'ils se croient perdus!

Mais ce n'est pas l'amour de la Patrie qui les guide, c'est le souci de leur fortune, de leurs places.

Les journaux comme le *Temps*, les *Débats*, la *République française*, tous ceux qui ont applaudi M. Ferry appliquant « les lois existantes », frappant nos religieux, envoyant mourir au Tonkin les enfants de la France, crient plus fort que nous, aujourd'hui, « qu'il faut donner à la majorité de la nation ce qu'elle désire: stabilité gouvernementale; sécurité du lendemain; impartialité de la justice; tolérance religieuse et politique; finances en bon ordre, budget en équilibre, et lui éviter en même temps ce qu'elle redoute comme le désordre matériel ou moral, la violence dans les choses de la conscience; l'augmentation des impôts sous prétexte d'établir l'impôt progressif sur le revenu; en un seul mot toutes les aventures, politiques ou autres! »

Voilà ce que dit le *Temps*, et les autres font chorus.

Vaine espérance, jamais la République ne défera ce qu'elle a fait, elle ne le peut pas; si elle le promettait, ses promesses seraient de l'eau claire.

Non, les conservateurs, les royalistes, n'aideront pas à se maintenir au pouvoir les hommes qui ont ruiné la France, l'ont ridiculisée, ont proscrié ses princes, expulsé ses religieux, les Frères, les Sœurs, méprisé l'agriculture, le commerce, accablé le contribuable d'impôts.

La République est condamnée. Elle le comprend, puisqu'elle fait appel aux conservateurs pour la sauver.

Mais ce n'est pas la République que nous voulons sauver, c'est la France, et si nous voulons que la France vive, il faut que la République meure.

Concentrez-vous ou ne vous concentrez pas, républicains de toute nuance, cela nous importe peu, mais ne comptez pas sur les royalistes pour faire votre jeu; le pays est contre vous et bientôt vous connaîtrez sa volonté toute puissante.

Ce sera sa réponse à vos appels intéressés.

BRUNET DE BOYER.

## JULES FAVRE

Tout le monde sait que, le 45 juillet 1870, le maréchal Bazaine, qui avait les plus beaux états de services de toute l'armée, était nommé, sur la demande des républicains qui voulaient le « glorieux Bazaine », commandant en chef du 3<sup>e</sup> corps à l'armée du Rhin.

On ne sait que trop le reste. Aussi, l'opinion publique a-t-elle hautement approuvé la sentence de mort prononcée contre Bazaine par le conseil de guerre de Versailles présidé par le duc d'Aumale.

Aujourd'hui, celui qui livra Metz, la ville vierge, et nos glorieux étendards à l'Allemagne, a payé sa dette.

Inutile de s'étendre sur la mémoire de cet homme dont M. Thiers a pu dire qu'il estimait un chef d'armée supérieur même au maréchal de Moltke.

Bazaine est un traître, entendons-nous dire de tous côtés. — D'accord!

Bazaine a voulu jouer sa partie politique, tout comme un simple Laborière, un Thibaudin, un Boulanger.

Nous ne disons pas le contraire.

Le malheur a voulu qu'il put la jouer sur une plus vaste échelle et avec des conséquences plus graves que les autres généraux qui ont comme lui mis le doigt dans la politique. — Mais c'est tout.

Nous le disions hier, nous le répétons aujourd'hui, il faudrait le répéter sans cesse: quand le Roi de France n'est pas sur son trône, on considère la France à l'encan et le Pouvoir à prendre.

Il n'y a pas un chenapan, un imbécile, un déclassé qui ne conçoive la pensée de s'emparer du gouvernement.

Qu'ont donc fait les hommes du 4 Septembre, supprimant pendant cinq mois et demi le suffrage universel, la représentation à tous les degrés et gouvernant le pays au nom d'eux seuls!

On crie contre Bazaine? Jamais on n'en dira trop sur lui!

Mais qu'était Jules Favre, le président de la Défense nationale, sans aller plus loin?

### 34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

Daniel dormit jusqu'à Paris où il arriva à onze heures du matin. Paris! son Paris! Plus de respiration et de conversation à l'ail, plus d'accent méridional, de brise du port, de pantomime forcée. Il respirait. En outre, il sentait battre son cœur; il allait revoir sa fiancée. Pendant son absence, les publications auraient tout naturellement obéi, pour un tiers déjà, aux prescriptions légales. Il aurait voulu pouvoir voler jusqu'au Marais. A ce propos, il se rappela le paletot de Yonche et tuteur. Il le coucha sur son bras et partit, pressé, pressé, pressé.

Il atteignit enfin la bienheureuse maison, monta le délicieux escalier, sonna à la radieuse porte. Adeline se présenta. Comme l'avait prévu le bonnetier, Daniel, patelinement:

— Bonsoir, Adeline, N. et M<sup>lle</sup> Restoud sont chez eux, n'est-ce pas?

— Il n'y a plus au monde, pour vous, de M. Restoud et de M<sup>lle</sup> Restoud, répondit la bonne, selon sa consigne rébarbative.

— Comment! Mais Évangéline, ma future?...

— Est affichée depuis trois jours à la mairie avec M. Théophile Pipeau.

— Hein?

— Oui, et je vous jette la porte au nez, ainsi qu'on m'en a intimé l'ordre.

Et comme, joignant l'action à la parole, Adeline jetait en effet la porte au nez de Daniel, celui-ci eut que le temps de jeter à son tour le paletot du marchand de flanelle dans le vestibule.

— Tiens, voici la houppe de l'oncle maquette, cria-t-il avec une exaspération peu décente.

La bonne poussa, du même coup, un cri d'épouvante et la porte violemment.

### CHAPITRE VIII

#### UNE BONNE PERSONNE

Pendant que Daniel de Pragat s'en allait, à Paris, recevoir sur le nez la porte matrimoniale, Camille Regour refermait sur lui la portière d'un wagon de première classe dans un train chauffé pour Nice.

Il n'était pas seul dans son compartiment. Une vieille dame y occupait une banquette tout entière, avec son carton à bibis, sa valise à provisions, son sac à ustensiles de toilette et objets précieux, un faisceau de parapluie, d'en-tout-cas et d'ombrelles, enfin, brochant sur le tout, sa personne de large prestance.

Cette vieille dame n'avait plus que des restes, mais de beaux restes. Son visage empaîtait des traits au dessin élégant, jadis quartier de lune, pleine lune aujourd'hui. Une respectable perruque blanche à bouffins remplaçait une adorable chevelure blonde frisée probablement. Sa mâchoire, toute neuve, brillait comme de l'émail et le bleu de ses yeux semblait en affadir le regard. Sa toilette conservait une recherche de bon goût qui, de vingt ans à trente, avait dû être positivement de la coquetterie.

Elle commença par considérer attentivement Camille qui, de son côté, avait détaillé comme ci-dessus les ruines de sa compagne de voyage. Satisfaite ou non de ses remarques, elle se pelotonna dans son coin, avec un certain malaise qui fit bientôt place à tous les symptômes d'une vague inquiétude. La présence de cet étranger en face d'elle paraissait l'effrayer. Aussi, se démenait-elle sans repos sur le coussin.

Dans une de ces agitations nerveuses, elle laissa tomber un gant. Camille se baissa vivement et le lui présenta avec une politesse muette, mais très chevaleresque. Cette politesse de bon voisinage dégagea l'embarras de la vieille dame.

— Vous allez à Nice, monsieur?

— Oui, madame.

— Tant mieux, dit-elle d'un air contrarié qui jurait visiblement avec sa réponse. Vous avez l'air

d'un brave jeune homme et cette ligne de chemin de fer est si dangereuse! On y assassine souvent les voyageurs dans leur compartiment.

— C'est la vérité, madame. On y assassine fréquemment un sexe ou l'autre. Les journaux sont remplis, depuis quelque temps, de ces faits divers peu rassurants. Quant à prendre les assassins, la police donne sa langue au chat et la donnera longtemps, je vous assure. Les assassins sont plus malins qu'elle.

Et, souriant, il glissa la main droite dans la poche de son paletot sous le revers, s'étant souvenu tout à coup de sa chère photographie et craignant de l'avoir perdue ou égarée.

Les sourcils froncés, il vida cette poche successivement de tous les objets qu'elle contenait. Il sortit un caleçon; il sortit un nécessaire; il sortit un poignard.

La vieille dame, qui suivait de l'œil chaque mouvement et chaque objet, à la vue d'une arme ne put retenir un soubresaut. Camille, après avoir enfin constaté dans cette poche la présence de la photographie, rasséréna le froncement de ses sourcils et laissa un sourire heureux fleurir sur ses lèvres. Il reprit alors la suite de sa réponse:

— Oui, madame, l'assassinat dans les wagons est si facile! Tenez, jugez-en. Nous sommes là, tous deux, vous une femme, moi un homme, et, pendant de nombreux kilomètres, sans qu'un tiers



Vaut-on un document tout frais éclo, fixant la valeur morale, politique, de ce salimbanque proclamé chef du gouvernement de la Défense nationale par MM. Rochefort, Jules Simon, Ferry, etc., etc. ?

Voici ce qu'écrivit le prince Frédéric dans ses Notes :

« 8 février. — Bismarck trouve Favre si PEU » AU COURANT DES AFFAIRES, que les réponses les PLUS URGENTES SONT RETARDÉES PARCE QU'IL » EN OUBLIE LA MOITIÉ. »

Jules Favre n'a-t-il pas fait autant de mal à la France que Bazaine ?

Ne l'a-t-il pas au moins autant trahi que lui ? — Qui oserait dire le contraire ?

Ce n'est pas parce qu'il a demandé pardon à Dieu et aux hommes de ses crimes et de ses bêtises criminelles, que les résultats de son incalculable imbécillité en ont eu une moindre portée.

Si l'on écrivait l'histoire des « Bazaine » de la République, après avoir écrit celle des Bazaine de l'Empire, on hésiterait certainement pour dire à quel régime la France doit ses plus grands désastres, ses plus dures humiliations.

## INFORMATIONS

Le Président de la République, qui était lundi à Paris, a ainsi fixé, mais non définitivement, le programme de son prochain voyage :

Il quittera Paris le 6 octobre, s'arrêtera à Villefranche et arrivera à Lyon à quatre heures.

Il passera dans cette ville toute la journée du 7 et partira, le 8, pour Annecy.

Le 9, excursion à la Roche-sur-Foron.

Le 10, visites à Beaune et à Dijon.

Le 11, retour à Paris.

Le Président cherche encore le moyen de s'arrêter à Mâcon, dont la municipalité sollicite ardemment sa visite.

Il sera accompagné dans ce nouveau voyage par MM. le général Brugère et les colonels Lichtenstein et Kornprobst.

M. Carnot s'attend à quelques manifestations hostiles dans certains quartiers de Lyon. La municipalité lyonnaise a même été invitée à le prier de ne pas s'arrêter dans la grande cité industrielle, mais les craintes de ses amis, loin de le détourner, n'ont fait que le confirmer dans son projet.

LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Chartres, avec leurs enfants et le prince et la princesse Valdemar de Danemark, ont quitté le château de Saint-Firmin, à Chantilly, pour passer quelques jours à Paris.

Leurs Altesses Royales sont arrivées lundi soir, par le train de six heures, et ont été reçues par M. Henry Blount, représentant l'administration du chemin de fer de l'Ouest.

Une foule sympathique encombrait les abords de la gare.

Les augustes voyageurs se sont rendus à l'hôtel de M<sup>re</sup> le duc de Chartres, rue Jean-

puisse survenir, sans qu'un appel puisse être entendu. Vous avez là un sac de voyage qui renferme, vraisemblablement, vos bijoux, vos valeurs. C'est la coutume et c'est la prudence de ne les point confier à une malle qui peut être brisée, crochétée ou volée. Moi, j'ai un poignard; celui-ci, par exemple. Je le dissimule dans ma poche, la main serrée sur sa garde. Je sais que le parcours, pour atteindre la prochaine station, est long; que le train doit bientôt s'engager dans un tunnel. Avant qu'il vous soit venu à la pensée de vous défer, dans les obscurités du tunnel je tire le poignard...

Et Camille mimait la scène qu'il décrivait si minutieusement :

« Et je vous le plonge dans le sein avant que vous ayez eu le temps de pousser un cri. Je connais la blessure anatomique chère aux assassins — celle qu'ils préfèrent parce qu'elle est la plus sûre. »

Et Camille brandissait son arme, un tout petit poignard terriblement affilé avec un manche flamboyant en ivoire. La dame, épouvantée, ne bougeait plus et ne soufflait mot. Camille s'en aperçut et se mit à rire de l'effet produit par sa démonstration.

— N'ayez nulle crainte, madame. Jamais l'assassin ne commettrait ici son horrible forfait. Nous sommes en rase campagne, et la lumière est l'ennemie des scélérats; mais plutôt, là-bas, au

Goujon, où un dîner de famille a été servi pour fêter le retour du prince Henri d'Orléans du grand voyage qu'il vient de faire.

## MORT DE M. EUGÈNE RASPAIL

Une dépêche d'Avignon annonce que M. Eugène Raspail, ancien représentant du peuple, membre du conseil général de Vaucluse, est mort mardi, à sept heures du soir, à l'âge de soixante-seize ans, dans sa propriété du Colombier, à Gigondas.

La première femme du maréchal Bazaine mourut en France, où elle était restée pendant que son mari commandait au Mexique. C'est une Mexicaine que le maréchal épousa en secondes noces. On sait quel fut le dévouement de cette femme lors de l'évasion du maréchal. Plus tard, les relations entre époux restèrent amicales, mais de graves questions d'intérêt rappellèrent le maréchal au Mexique où elle se trouve encore.

Dans les derniers temps de sa vie, Bazaine était littéralement réduit à la misère. Déjà, depuis quelques années, d'anciens officiers riches ayant servi sous ses ordres recevaient périodiquement de lui des appels d'argent.

Les lettres étaient conçues dans les termes les plus propres à émouvoir ceux auxquelles elles s'adressaient. Le maréchal ne reculait pas devant le mot de « libéralité sans espoir de retour ». — « Ce n'est pas un prêt, disait-il, que je sollicite, ce ne serait pas honnête, ne sachant si jamais je pourrai rembourser. » Il ne craignait pas également d'écrire ceci textuellement : « C'est votre ancien général, nouveau Bélisoire, qui tend son casque. »

Le frère aîné du maréchal, l'ingénieur Bazaine, vit encore. Ses deux fils servent avec distinction dans l'armée; l'un, comme chef de bataillon d'un régiment de ligne, l'autre comme chef d'escadron d'artillerie. Tous les deux ont obtenu de la chancellerie le droit d'ajouter à leur nom patronymique celui de Hayter, qui est le nom de leur mère.

## ÉTRANGER

### LE VOYAGE DE GUILLAUME II EN ITALIE

La *Temps* a publié la dépêche suivante de Rome, 24 septembre :

« Voici le cérémonial de la réception de Guillaume II au Vatican, tel qu'il vient d'être arrêté par le Souverain-Pontife et porté, par des notifications individuelles, à la connaissance de tous les hauts dignitaires de la Curie. Le Pape veut donner à cette cérémonie un éclat extraordinaire. Tous les cardinaux, évêques et prélats qui composent la Cour pontificale, sont invités à y prendre part. »

Les gardes palatine et suisse formeront la haie depuis l'entrée du Vatican jusqu'à la salle de réception, qui est la salle du trône. Les gardes nobles entoureront le

prochain tunnel dont l'obscurité faciliterait et son crime et sa fuite. Avec cette vitesse de marche et la distance, que je calcule par à peu près, vous auriez encore, madame, vingt bonnes minutes à vivre.

— Ce serait affreux, monsieur !

— Je ne dis pas non, madame. Mais qu'importe aux assassins ? Et madame se rend à Nice, aussi ?

— Oui, monsieur, répondit la voyageuse avec un frisson dans les membres et un trouble dans la voix qu'elle ne cherchait point à dissimuler. Monsieur vient probablement de Paris ?

— De Paris, en effet.

— J'ai un neveu à Paris. Vous le connaissez peut-être ?

— Il y a tant de neveux dans la capitale !

— Le mien est avocat.

— Il y a tant d'avocats sur la terre ! C'est une espèce qui pullule. Un jeune homme, qui ne sait absolument ni que faire ni de quoi il est capable, choisit invariablement la carrière du barreau.

— Mon neveu, lui, est instruit et sérieux. C'est pourquoi il cherche à entrer dans la magistrature.

— Les jeunes avocats cherchent, presque tous, à entrer dans la magistrature. Comme le fretin qui descend son ruisseau et ambitionne le fleuve, pour devenir gros poisson. Et alors, madame se rend à Nice ?

(A suivre.)

trône pontifical et feront le service d'honneur.

» Parmi les cardinaux invités, sept seront placés autour du trône; dans ce nombre seront les cardinaux allemands. Le trône supportera deux sièges: l'un, plus élevé, pour le Pape; l'autre, plus petit et plus bas, pour l'Empereur.

» Le cardinal Pecci, frère de Léon XIII, suivi d'une partie des hauts dignitaires de la cour pontificale, se rendra au-devant de Guillaume II dans l'atrium du Vatican et le conduira de là devant le Souverain-Pontife, qui l'attendra assis sur son trône.

» Il avait été question d'offrir un lunch à Guillaume II; mais Léon XIII s'est jusqu'ici opposé à l'exécution de ce projet. Toutefois il se pourrait que le lunch eût lieu à la secrétairerie d'Etat, chez le cardinal Rampolla; dans ce cas le Pape n'y paraîtrait point. Léon XIII s'entendra là-dessus avec M. de Schœzer, ainsi que sur la façon dont le Souverain-Pontife désire que l'Empereur se rende au Vatican. Ces deux points seront réglés à l'arrivée à Rome du ministre de Prusse près le Saint-Siège. »

## NOUVELLES MILITAIRES

### ENGAGEMENTS DANS LES MUSIQUES MILITAIRES

Nous rappelons, comme chaque année, que les jeunes gens de 18 à 20 ans, qui sont musiciens, peuvent s'engager dans un régiment de leur région, s'ils obtiennent du chef de musique de ce régiment un certificat qu'ils doivent joindre aux autres pièces exigées pour tout engagement.

Une circulaire ministérielle récente prescrit qu'il ne sera plus fait d'engagement en dehors de deux périodes qu'elle fixe: la première comprend le mois de mars; la seconde, ceux d'octobre et novembre.

### LE POMPON DES RENGAGES

Par décision ministérielle, les sous-officiers rengagés qui portent une épée en tenue de ville ne devront pas faire usage de la dragonne.

Dans toutes les armes et dans tous les services, le pompon des képis des sous-officiers rengagés sera tricolore.

### LA « SAINT-CYRIENNE »

Sous ce titre, la *Saint-Cyrienne*, une Société amicale des anciens élèves de l'École spéciale militaire est en voie de formation.

Cette association, qui a pour but de venir en aide aux membres adhérents et à leurs familles, aura son siège à Saint-Cyr. Pour avoir droit aux secours, il suffira d'être ancien élève de l'École; les noms des personnes secourues seront tenus secrets.

La cotisation annuelle sera de 10 francs; mais, moyennant un versement de 200 fr., chaque membre pourra acquérir le titre de souscripteur perpétuel.

Le Conseil de direction de l'association est composé de MM. le général Davout, duc d'Auerstaedt, commandant le 14<sup>e</sup> corps d'armée, gouverneur de Lyon, président; le sénateur Margaine, le général Traindón, commandant l'École spéciale militaire, vice-présidents, et d'un certain nombre d'officiers généraux supérieurs et subalternes, pris à l'École de Saint-Cyr et en dehors, et de deux élèves de cette École.

### RALLYE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> CUIRASSIERS

Un rallye, donné par les officiers du 11<sup>e</sup> et du 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, a terminé brillamment les manœuvres de la 6<sup>e</sup> brigade.

Le parcours, d'environ 6 kilomètres en terrain très accidenté, et comprenant dix-neuf obstacles, a été entlevé en dix-neuf minutes.

Tous les chevaux qui ont pris part à cette épreuve avaient pourtant fait trente jours de route et dix jours de manœuvres.

Dans le rallye d'officiers, les vainqueurs ont été M. de Ségur d'Aguesseau, sous-lieutenant au 12<sup>e</sup>, et M. Granettini, lieutenant au 11<sup>e</sup>; dans celui des sous-officiers, M. Sapience, adjudant au 12<sup>e</sup>, et M. Lestrangé, maréchal des logis au 11<sup>e</sup>.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 septembre.

Un léger mouvement de réaction s'est manifesté

sur nos rentes. Le 3 0/0 se négocia à 83 1/2, le 4 1/2 0/0 cote 105 80.

Le Crédit Foncier reste bien tenu à 1.386. Les obligations foncières et communales ont toujours la faveur de l'épargne et des capitalistes sages de placements sans risques.

La Société Générale se tient ferme à 486. L'obligation des Immeubles a des demandes suivies à 386.25. Le titre absolument similaire de la Banque hypothécaire cotait 495, il faut s'attendre à une baisse prochaine.

Au moment où va s'ouvrir l'émission des 13.700 actions de la Compagnie centrale des Cafés-Restaurants, nous croyons devoir rappeler que cette affaire a été accueillie en Bourse avec une faveur significative et qu'elle est généralement considérée comme d'un très grand avenir, en dehors même des perspectives que lui ouvre la proximité de l'Exposition. Elle est, en effet, pour ainsi dire calquée sur des entreprises qui ont fait leurs preuves comme les Bouillons-Duval, le Louvre, le Bon Marché, etc. La Société a, de plus, une première base d'action incomparable, la possession de vingt des principaux cafés-restaurants de Paris, d'une notoriété universelle et justifiant d'ores et déjà de 15 0/0 de bénéfices. C'est enfin une affaire toute française dont les actionnaires pourront suivre jour par jour la situation réelle et les progrès. Les souscriptions sont reçues à la maison A. de Goldschmidt, rue de la Victoire, à Paris, ou au Crédit Lyonnais et dans ses succursales. Le Panama cote 291.

A l'approche de l'échéance d'octobre, nous rappelons que la Banque de l'Ouest paye tous les coupons de ses clients sans aucun espèce de commission, même quinze jours avant le jour fixé. Les clients de province reçoivent le montant de leur envoi par retour du courrier.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### GRANDE FÊTE DE GYMNASTIQUE A SAUMUR

Le dimanche 30 septembre 1888

Nous publions de nouveau le programme de la grande Fête de Gymnastique que l'Union Saumuroise donnera, dimanche prochain, 30 septembre, dans la carrière du Carrousel de l'École de cavalerie :

**A 9 heures du matin :** Réception des Sociétés étrangères, place de la Gare d'Orléans, et conduite, avec clairons réunis, dans la carrière du Carrousel, où sera faite une répétition des mouvements d'ensemble.

**A midi 1/2 :** Rendez-vous général des Sociétés, place du Roi-René. — **Départ à 1 heure précise.**

**CORTEX :** Clairons des Sociétés; Musique Municipale; Délégués et Membres honoraires de l'Union Saumuroise; Harmonie Saumuroise; Sociétés étrangères par ordre alphabétique; Union Saumuroise.

**DÉFILÉ :** Place du Roi-René, pont Cessart, place de la Bilange, rues d'Orléans, du Portail-Louis, place Dupetit-Thouars, rue du Petit-Versailles, rues Bodin, d'Orléans et Beurepaire.

Entrée des Sociétés, des Musiques et des Délégués par la porte du Haras.

**A 2 heures :** Entrée dans la carrière du Carrousel, clairons en tête; défilé devant les tribunes.

**HONNEURS AUX DRAPEAUX :** La *Marseillaise*, exécutée par la Musique Municipale; dépôt des drapeaux devant la tribune d'honneur.

**EXERCICES :** Mouvements d'ensemble par toutes les Sociétés réunies sous le commandement du Moniteur, professeur de l'Union Saumuroise; travail libre aux divers appareils, par les Sociétés; mouvements spéciaux des diverses Sociétés.

**Distribution des diplômes et proclamation des prix du Concours public de Tir de 1888. — Remise des Médailles commémoratives aux Sociétés étrangères.**

**Un LACHER DE PIGEONS VOYAGEURS** aura lieu pendant le travail libre aux appareils.

**Une quête** au profit des pauvres sera faite par les Membres actifs de l'Union Saumuroise.

**DÉFILÉ POUR LA SORTIE :** Sortie des Sociétés par la porte du Haras, dans le même ordre et de la même manière que pour l'arrivée. Place du Chardonnet, rue Saint-Nicolas, place de la Bilange, rue de la Comédie, place de l'Hôtel-de-Ville. — **DISLOCATION.**

Pendant toute la durée de la Fête, la Musique Municipale et l'Harmonie Saumuroise prêteront leur gracieux concours.

### OBSERVATIONS

La tribune d'honneur est exclusivement réservée pour MM. les Présidents d'honneur et Président honoraire, les Membres de la commission et leurs familles, les Présidents des Sociétés étrangères, MM. les Officiers supérieurs et Officiers instructeurs de l'École de cavalerie en tenue régulière, et les personnes porteurs d'une carte blanche spéciale.

Les tribunes de l'École sont réservées aux Membres honoraires de l'Union Saumuroise, à leurs familles, à MM. les Officiers en tenue et aux porteurs d'une carte rouge dont le coût est de un franc.

Les tribunes de la Ville sont réservées aux militaires en tenue régulière et aux personnes por-



teurs d'une carte bleue dont le coût est de cinquante centimes.  
Les Sous-Officiers se placeront entre la Musique et la tribune de l'Ecole.  
L'entrée par l'Ecole de cavalerie est formellement interdite à toute personne autre que les militaires en tenue.  
L'entrée du public aura lieu exclusivement par la rue d'Alsace (villa Bernard), où se trouveront des bureaux délivrant des cartes rouges et bleues. Les cartes devront être conservées pour être représentées à toute réquisition. La perte d'une carte entraînera de droit le paiement d'une nouvelle entrée. Des procès-verbaux seront dressés contre toute personne introduite en fraude.  
Des places spéciales seront réservées aux Musiciens, savoir : la Musique Municipale, le dos tourné à la Levée; l'Harmonie Saumuroise, le dos tourné à l'Ecole.

**UNION SAUMUROISE**  
Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime  
9<sup>e</sup> LISTE DE SOUSCRIPTION  
M. Combiere, maire : une paire d'épées de combat.  
M. Florant, ingénieur : 5 fr.  
Le Président, G. DOUSSAIN.

**COMPAGNIE D'ORLÉANS**  
Une journée aux bords de la mer  
Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi prochain 29 septembre, à 8 heures 35 du soir.  
Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.  
Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Saint-Anthèmes-Eaux, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :  
De Tours à Angers exclu : 2<sup>e</sup> classe, 9 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 6 fr.  
D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2<sup>e</sup> classe, 6 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 4 fr.  
Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 30 septembre, à 8 heures 30 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 heures 55 du matin.  
La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser vendredi soir.

**INSTRUCTION PRIMAIRE.** — M<sup>lle</sup> Châtelain, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais, est nommée sur sa demande professeur d'anglais au collège de jeunes filles de Saumur.

**L'AUTOMNE.** — Samedi dernier, 22 septembre, nous sommes entrés dans l'automne, la charmante saison qui nous ramène la chasse, les vacances et les joyeuses vendanges.

C'est par excellence la saison pittoresque. Sous son influence, nos vignes et nos bois se parent de ces teintes multicolores si douces à l'œil, comme si la nature, avant de s'endormir du lourd sommeil de l'hiver, voulait se laisser voir dans toute sa splendeur. Jouissons de ces derniers beaux jours, car lorsque

De la parure de nos bois  
L'automne aura jonché la terre,  
arriveront, avec l'hiver maussade, la neige, les frimas, la bise froide, les brouillards à travers lesquels perce à peine un rayon de pâle soleil. C'est la mort dans la nature et la tristesse dans le cœur de l'homme.

**Le 1<sup>er</sup> Cuirassiers**  
On a publié un état nominatif des officiers du 1<sup>er</sup> cuirassiers emprunté à l'Annuaire de la cavalerie, tel qu'il a paru au commencement de l'année. Nous avons pensé que cet état devait avoir un peu changé. Nous avons demandé et l'on nous a donné, avec une parfaite bonne grâce, toutes les rectifications nécessaires.  
Voici donc l'état réel, à la date de ce jour, du corps d'officiers du 1<sup>er</sup> cuirassiers :  
MM.

Dulac, colonel; de Cléric, lieutenant-colonel;  
Elias, Bauvin, chefs d'escadron; Hamel, major;  
De Meyrignac, Bouyer, de Bouillé, Lenoir, Lécuyer, capitaines-commandants;  
Journault, capitaine d'habillement; Lallemant, capitaine-trésorier; Dezaunay, capitaine-instructeur;  
Boquet, Gérard, Vacquier, Calba, capitaines en second;

De V. rueville, de Montjou, Dürr, Millebeau, Dulac, lieutenants en premier; Armilhon, lieutenant porte-étendard; Besnard, lieutenant adjoint au trésorier;  
De Metz, Ferké, Barry, lieutenants en second;  
Maillet, Besières, de Gramont, de Chapodélaine, Bouneville, Chevalier, Bizard, Munux, de Sabuna, sous-lieutenants;  
Barrois, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe; Viseur, vétérinaire en premier; Cazenave, vétérinaire en second; Drappier, aide-vétérinaire.

**DÉNEZÉ-SOUS-DOUE.** — Le 21 septembre, dans l'après-midi, M. Chartrain, propriétaire, a trouvé sa femme noyée dans un bassin de son jardin.

On suppose que la malheureuse, en voulant laver, sera tombée accidentellement; elle était âgée de 71 ans.

Toute idée de suicide doit être écartée. Les époux Chartrain vivaient en bonne intelligence et jouissaient de l'estime publique.

**CHOLÈT.** — Un meeting a eu lieu dimanche à deux heures; 900 personnes y assistaient. Après une courte conférence faite par le socialiste Chérion, conseiller municipal, les ouvriers grévistes ont décidé la continuation de la grève. Aucun incident.

La situation reste la même. On espère cependant que quelques tisseurs mécaniques vont reprendre prochainement leur travail.

Des secours ont été distribués samedi soir aux grévistes. Ils doivent être bien insuffisants.

Les ouvriers sont bien malheureux de se laisser conduire par ce triste personnage qui a nom Chérion.

**POITIERS.** — On lit dans le Journal de la Vienne :

« M. Lecointre-Dupont, père de l'honorable député de la Vienne, est mort avant-hier matin, à dix heures, à Poitiers.

« Nous ne connaissons pas dans le Poitou d'homme plus aimé et plus respecté que ce beau vieillard.

« C'était un esprit cultivé, un caractère droit, la simplicité et la bonté mêmes.

« On ne saura jamais le nombre de ceux qu'il a obligés; lui-même n'aurait pu le dire, étant de ceux dont la main gauche ignore ce que donne la main droite.

« Il n'est pas, dans notre région, une œuvre de charité dont il n'ait été le bienfaiteur aussi généreux que modeste, pas une œuvre scientifique, littéraire, artistique, religieuse, sociale ou patriotique à laquelle il ne se soit intéressé.

« Ce fut, dans la plus large acception du mot, un homme de bien.

« En choisissant un Lecointre pour les représenter, les populations de la Vienne ont montré en quelle haute estime elles tiennent la famille dont le chef vient de s'éteindre.

« M. Lecointre-Dupont était âgé de 78 ans. »

A Paris, le préfet de police vient de rappeler aux commissaires de police la décision de la Commission supérieure des théâtres portant que dans tous les théâtres sans exception, quel que soit le mode d'éclairage en usage, tous les décors et accessoires des pièces qui seront représentées devront, conformément aux prescriptions de l'article 46 de l'ordonnance de police du 16 mai 1884, être rendus ininflammables; ils ne pourront être mis en service s'ils ne portent l'estampille constatant leur ininflammabilité.

**CONSEILS ET RECETTES.**

**ALIMENTATION AVEC DU FOIN NOUVEAU**

On a souvent discuté la question si le foin nouveau est nuisible aux bestiaux. On sait que ce foin a une odeur forte, de sorte que ses émanations provoquent, non seulement chez les hommes, mais parfois même chez les chevaux, surtout dans des écuries étroites, de la lourdeur de la tête. Chez les chevaux surtout on a fait l'observation que, quand on leur donne en abondance du foin frais, il se produit souvent des accidents de colique, surtout parce que ces animaux mangent le foin frais avec plus d'avidité et de hâte. Comme les valets et servantes veulent faire plaisir à leurs bestiaux de préfé-

rence avec du foin frais, et leur en présentent tout autant qu'ils en désirent, il est préférable de ne pas donner aux bestiaux du foin frais qui n'a pas encore fini de suer. Quand le vieux foin arrive à sa fin et qu'on est forcé de recourir au nouveau, il faut au moins avoir la précaution de mélanger d'abord le foin nouveau avec du vieux, ou bien, s'il n'y a plus de vieux, de hacher le foin nouveau avec de la paille et de le fournir aux animaux par petite portion.  
(Journal d'agriculture rationnelle.)

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, quai Voltaire, Paris.  
Paraissant le samedi de chaque semaine.  
Sommaire du 15 septembre :

**TEXTE :** Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Pages de la vie, par Paul Hervieu. — Nos gravures : Le voyage du Président de la République; Le mariage de la princesse Lætitia et du duc d'Aoste; Les manœuvres navales; Fêtes hispano-françaises. — Le bonnet de Lolotte, nouvelle, par La Malenue. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

**GRAVURES :** Turin; Le mariage de la princesse Lætitia et du duc d'Aoste; Le cortège se rendant à la Fête des Fleurs. — Le voyage du Président de la République; La fête vénitienne dans le bassin du Commerce; La rade de Cherbourg; La grande revue de 35,000 hommes, à Boos; Visite à l'arsenal; Arrivée du Président à bord de l'Élan; Le grand banquet dans la salle du Palais de justice. — La mobilisation de l'escadre de la Méditerranée; La bataille navale; Le torpilleur de haute-mer 99; Bâtiments mobilisés en rade d'Hyères; Torpilleurs mobilisés dans le port de Toulon. — La fête hispano-française; Bal à bord de la Couronne. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

**ABONNEMENTS :** Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

**Maladies de peau!**

Camiers (Pas-de-Calais), 8 mai 1887. — Depuis quinze mois, je souffrais d'une maladie de peau; 3 boîtes de Pâtes Suisses à 1 fr. 50 la boîte m'ont complètement guéri. Je ne saurais trop recommander cet excellent remède, et je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de publier ma lettre.  
(Signature légalisée.) JULES BIGAND.

**Dernières Nouvelles**

**M. DE BISMARCK ET LE JOURNAL DE FRÉDÉRIC III**

Une dépêche de Berlin dit que la publication des notes de l'empereur Frédéric III est la véritable cause pour laquelle M. de Bismarck est venu avant-hier à Berlin.

Le chancelier est hors de lui, en raison des passages de ces notes qui le montrent comme ayant été opposé à la création immédiate de l'empire allemand.

On affirme que ces notes sont absolument authentiques et que leur publication est faite par le duc de Saxe-Cobourg, qui agit avec l'autorisation de la veuve de l'empereur Frédéric.

Le chancelier réclame des poursuites contre les auteurs de cette publication, et l'on assure que, s'il ne les obtient pas, il est résolu à donner sa démission.

**L'EMPEREUR GUILLAUME**

Berlin, 26 septembre.  
Au sujet des bruits qui ont couru concernant la santé de l'empereur Guillaume, la Gazette de Voss, organe de la cour, dit que l'empereur est surtout fatigué par suite du mouvement qu'il s'est donné pendant les dernières manœuvres.

La Gazette libérale croit savoir que l'empereur souffre beaucoup de son affection à l'oreille. On attribue cela au rafraîchissement de la température.

On dit que par suite de l'état de santé de l'empereur, le programme des voyages projetés à Vienne et en Italie va subir plusieurs modifications.

**UN THÉÂTRE BRÛLE**

Une dépêche de Buda-Pesth annonce que le Grand Opéra royal, achevé il y a quatre ans, vient de brûler.

On ne signale aucun accident de personnes.

**OUVERTURE DU COMPTOIR SAUMUROIS**

Rue Saint Jean, 18.  
Maison MENIER  
**E. TROUVÉ, SUCC<sup>r</sup>**

Consommations de premier choix, vins fins et liqueurs des meilleures marques à des prix très modérés.

**BOURSE DE PARIS**

DU 26 SEPTEMBRE 1888.

Rente 3 0/0 . . . . .	83 15
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	86 40
Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .	105 50
Obligations du Trésor . . . . .	309 »»

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, rue Saint-Jean  
P. ANDRIEUX, Successeur.

**TOMATES NOUVELLES DE PROVENCE**

En boîtes et en flacons, depuis 0 fr. 30 centimes.

Cette conserve de tomates ne diffère en rien comme qualité avec la tomate fraîchement cueillie.

**UN GRAND ÉVÉNEMENT PARISIEN**

Lundi 1<sup>er</sup> octobre aura lieu aux Magasins du Louvre, à Paris, l'ouverture de l'Exposition générale de toutes les NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Grande mise en vente de Soieries, Lainages, Draperies, Etoffes de fantaisie, pour Robes et Costumes.

Les vêtements de toutes formes pour les Dames et les Enfants : les Manteaux, Confections, Costumes, Jupes et Jupons, Peignoirs et Malinés, Vêtements de fillettes et de Garçonnetts, les Modes, la LINGERIE et les LAYETTES, possèdent l'élégance particulière qui a toujours distingué leurs créations.

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES EXPÉDITIONS :**

**Demandes d'Echantillons**

L'Administration des Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédie franco et gratis, dans toute la France et dans le Monde entier, des collections complètes d'échantillons de tous les Tissus, ainsi que ses Catalogues, Gravures de Modes, Dessins, Renseignements, etc.

Il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie adressée à Messieurs les Administrateurs des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

**NOTA.** — Pour les demandes d'échantillons, afin que les collections soient bien complètes, prière d'indiquer le genre des étoffes que l'on désire, de fixer les prix approximativement.

**EXPÉDITIONS.** — Tous les envois de 25 fr. et au-dessus sont expédiés entièrement franco de port pour toute la France et l'Alsace-Lorraine.

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, de Paris n'ont ni agence, ni succursale dans aucune ville des départements.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864  
**CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS**  
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

**AGENCE DE SAUMUR**

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C<sup>tes</sup> de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux.

« Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Par acte passé devant M<sup>e</sup> GAGNAGE et son collègue, notaires à Saumur, les vingt-six mars et sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, M. Henri Moreau, tailleur de pierres, demeurant à Bagneux, a acquis de M. Etienne Job, jardinier, demeurant au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, époux de M<sup>e</sup> Hermance Bellent, sa femme, un morceau de terre et vigne, contenant vingt-deux ares, situé au canton des Moulins, commune de Bagneux, joignant devant le chemin des Moulins, à gauche Landais, à droite Belluet, au fond Milsonneau; moyennant outre les charges et conditions le prix principal de neuf cents francs.

Par acte passé devant ledit M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, M. Joseph Bodet, messager, demeurant à Bagneux, a acquis de M. Etienne Job, sus-nommé, un morceau planté de vignes rouges et blanches, situé à la Pierre-Couverte, commune de Bagneux, contenant dix-neuf ares quarante-six centiares, joignant au midi Lubin, au levant le chemin de la Pierre-Couverte, au nord Guinefolleau et au couchant Milsonneau, moyennant outre les charges et conditions le prix principal de sept cents francs.

Copie collationnée de ces actes de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Saumur, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, et le procès verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié à :

1<sup>o</sup> M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Saumur; 2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Hermance Belluet, épouse de M. Etienne Job, demeurant au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, par exploit de Mullon, huissier à Saumur, en date du dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré.

Par acte reçu Gagnage, notaire à Saumur, les seize et trente et un octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, M. Jean Delange, champagneur, demeurant à Bagneux, époux de M<sup>e</sup> Antoinette Martin, a acquis de M. Etienne Job, sus-nommé, une pièce de terre, partie en vigne et partie en terre labourable, située au canton des Moulins, commune de Bagneux, contenant onze ares, joignant au levant le chemin des Moulins, au midi et au couchant M. Delanda et au nord Vennevier;

moyennant, outre les charges et conditions, le prix principal de deux cents francs.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Saumur, le trente et un août mil huit cent quatre-vingt-huit, et le procès verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié à :

1<sup>o</sup> M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Saumur; 2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Hermance Belluet, épouse de M. Etienne Job, demeurant au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, par exploit de Mullon, huissier à Saumur, en date du quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré.

Les deux exploits contiennent cette mention que les notifications sont faites, conformément à l'article 2194 du Code civil, pour qu'ils aient à prendre telle inscription d'hypothèque légale qu'ils aviseront dans le délai légal de deux mois, et que faute par eux de ce faire dans ledit délai, les immeubles dont s'agit seront et demeureront définitivement purgés et libérés entre les mains des acquéreurs de toutes hypothèques de cette nature.

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur de la République, que les anciens propriétaires desdits immeubles sont, indépendamment des vendeurs :

En ce qui concerne le premier immeuble : 1<sup>o</sup> indivision d'entre Etienne Job fils, et Marie Ouzilleau, veuve d'Etienne Job, communauté d'entre Etienne Job père et Marie Ouzilleau, sa veuve; 2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Joséphine Lizé, veuve de M. Anselme, Pierre, propriétaire, demeurant à Saumur;

En ce qui concerne le 2<sup>o</sup> immeuble : 1<sup>o</sup> indivision d'entre Etienne Job fils et Marie Ouzilleau, veuve d'Etienne Job; communauté d'entre Etienne Job père et Marie Ouzilleau, sa veuve; 2<sup>o</sup> communauté d'entre Charles Reynault et Joséphine Moneste, sa femme, bourreliers, demeurant à Saumur; 3<sup>o</sup> communauté d'entre Alexandre Rébeilleau, cultivateur, et Louise Bécot, sa femme, demeurant à Bagneux;

En ce qui concerne le 3<sup>o</sup> immeuble : 1<sup>o</sup> indivision d'entre Etienne Job fils et Marie Ouzilleau, sa mère, demeurant à Bagneux; 2<sup>o</sup> communauté d'entre Etienne Job père et Marie Ouzilleau, sa veuve; 3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Joséphine Lizé, veuve de M. Anselme, Pierre, propriétaire, demeurant à Saumur; Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales n'étant pas connus des acquéreurs, ils feraient publier ces notifications dans l'un des journaux désignés pour les annonces judiciaires, conformément à l'avis du conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Cette insertion a pour but de por-

ger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Pour extrait certifié conforme, Saumur, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. ANDRÉ POPIN.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**Occasion exceptionnelle**

**A LOUER DE SUITE**

POUR CAUSE DE DÉPART LE CHATEAU DE LA

**CRESILLONNIÈRE**

Près la station de Varennes-sur-Loire, à 15 kil. de Saumur,

Commune de Brain-sur-Allonnes.

MAISON de maître en bon état, grandes écuries et remises, très belle cave voûtée.

Jardins anglais et potager bien planté d'arbres fruitiers en très bon rapport.

Très beau pays de chasse

S'adresser à M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

**UNE PROPRIÉTÉ**

Avec maison d'exploitation

Située à la Tonnoir, commune de la Breille, touchant au couchant l'étang du Bellay, affée en bois taillis, oseraies, vignes, sapinières et landes.

Le tout formant un seul ensemble et d'une contenance totale de 10 hectares.

Rendez-vous de chasse splendide.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28.

M. DUMONT, propriétaire à Moulherne (Maine-et-Loire), offre à livrer de suite Cidre pur pomme, à 35 fr. la barrique, pris gare Linière-Bouton. Fût à rendre. Remise par quantité.

**TRES VASTE MAISON A LOUER**

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

**A CÉDER DE SUITE**

à des conditions très avantageuses

une

**BONNE MAISON D'ÉPICERIE**

ET MERCERIE

(GROS ET DEMI GROS)

Sise à Beaufort-en-Vallée.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER DE SUITE**

**Boutique d'Épicerie**

Et de Mercerie

Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. Prix très avantageux.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**Une grande et belle MAISON**

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à M<sup>e</sup> AMOUREUX, en face la maison.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35 ans, sachant coudre et repasser. — Bonnes références. — Bon prix.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

**A VENDRE**

TERRA-NEUVE, 18 mois. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vins blancs des Côtes à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris . . . . .			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres . . . . .	6		9 33	2 53	9 44	1 33
Chât.-d-Loir. 10 24			12 10	5 22	6 34	12 28
Noyant-Méon. 11 29			12 54	3 9	7 36	1 13
Linières-Bou-Verdantes. 11 39				3 21	7 47	
Blou . . . . .	11 43			3 36	7 59	
Vivv . . . . .	12 5			3 48	8 11	
S A U M U R (Orl.) (arr.) 12 27			1 29	4 10	8 30	1 18
(départ.) 12 33			1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.) 12 41				4 24	8 41	
S A U M U R (Etat) (arr.) 12 51				4 36	8 51	
(départ.) 1 31			8 31	10 37		6 50
Nantilly (départ.) 8 37			10 44		4 25	8 43
Chacé-Varr. 8 49			10 52		4 31	8 49
Brézé s.-Cyr. 9 21				4 39	8 56	
Montreuil. . . . .	9 19		11 24	2 7	4 59	9 8
Thouars . . . . .			11 57	2 34	5 33	9 38
Niort . . . . .			3 58	4 24	7 59	4 33
Saintes . . . . .			6 28	11 05		6 14
Bordeaux . . . . .			9 59	3 36		9 02

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux . . . . .			5 15		8 20	
Saintes . . . . .			7 15	8 48	11 39	6 26
Niort . . . . .			9 32	10 20	2 5	5 30
Thouars . . . . .			12 14	12 34	1 30	4 15
Montreuil . . . . .	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55
Brézé s.-Cyr. 9 53	7 18				2 38	5 18
Chacé-Varr. 10 07	7 27				2 46	5 22
Nantilly (arr) 10 13	7 34				2 51	5 31
S A U M U R (Etat) (arr.) 10 22	7 45				3 02	5 42
(départ.) 7 45	11 25				3 41	5 40
Nantilly (départ) 7 38	11 36				2 53	5 33
S A U M U R (Orl.) (arr.) 7 47	11 44	1 29			3 01	5 41
(départ.) 7 57	11 54	1 37			3 03	5 45
Vivv . . . . .	8 10	12 09			3 17	5 57
Blou . . . . .	8 19	12 18			3 26	6 06
Verdantes . . . . .	8 32	12 33			3 39	6 19
Linières-Bou-Noyant-Méon. 8 45	12 46				3 51	6 30
Thouars . . . . .	8 59	1 21	4 04	8 42		11 42
Niort . . . . .	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48	12 24
Saintes . . . . .	2 50		5 51	9 37	12 4	3 22
Bordeaux . . . . .	5 25		8 11	50	2 27	5 10

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes . . . . .	11 55		6 10	8 40	12 07	3 10
Angers . . . . .	2 19	6 30	8 44	11 19	3 57	5 35
La Ménitré . . . . .	2 52	7 10	9 09	11 58	3 49	6 15
Les Rosiers . . . . .		7 19	9 17	12 07	3 52	6 45
St-Clément . . . . .		7 36		12 14	3 59	6 32
St-Martin . . . . .		7 38		12 21	4 07	6 39
Saumur (a) . . . . .	3 22	7 46	8 36	12 34	4 30	6 58
(départ.) 3 27	7 59	8 37	12 38	4 31	7 10	10 38
Varennes . . . . .		8 05	8 48	12 51	4 45	7 13
Port-Boulet . . . . .	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29
Langeais . . . . .	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08
Tours . . . . .	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51
Paris . . . . .	10 39		3 06	8	7 35	10 57

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Directe	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris . . . . .	8 35	9 41	11 25	12 45	10 40	6 25
Tours . . . . .	1 23	5 1	7 15	11 35	2 03	5 25
Langeais . . . . .	2 13	5 43	8 1	12 13	2 49	6 08
Port-Boulet . . . . .	2 38	6 20	8 30	12 46	3 09	6 34
Varennes . . . . .		6 33	8 51	13 57		7 06
Saumur (a) . . . . .	3 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 14
(départ.) 3 03	6 54	9 13	1 13	3 29		7 27
St-Martin . . . . .		7 06	9 26	1 25		7 34
St-Clément . . . . .		7 13	9 33	1 31		7 41
Les Rosiers . . . . .		7 21	9 41	1 38		7 48
La Ménitré . . . . .	3 28	7 32	9 59	1 48	3 32	7 54
Angers . . . . .	3 57	8 21	10 44	2 30	4 17	8 34
Nantes . . . . .	5 55		1 51	5 38	6 04	11 06

SAUMUR — LA FLECHE

STATIONS	matin		soir	
	matin	soir	matin	soir
Saumur . . . . .	5 30	4 18	7 20	
Vivv . . . . .	5 43	1 37	7 33	
Langeais . . . . .	5 54	1 59	7 48	
Jumelles . . . . .	6 08	2 20	8 01	
Baugé . . . . .	6 23	2 46	8 19	
Clefs . . . . .	6 40	3 14	8 38	
La Flèche . . . . .	6 51	3 32	8 53	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur . . . . .	7 52	9 37	4 31	
Port-Boulet . . . . .	8 40			